



**HAL**  
open science

# Traces de l'héroïsme. Le programme mémoriel de la résistance parisienne

Charles Riondet

► **To cite this version:**

Charles Riondet. Traces de l'héroïsme. Le programme mémoriel de la résistance parisienne. 2018.  
hal-01715006

**HAL Id: hal-01715006**

**<https://inria.hal.science/hal-01715006v1>**

Preprint submitted on 22 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Traces de l'héroïsme. Le programme mémoriel de la résistance parisienne.

Charles Riondet

La Libération est sans doute l'événement ponctuel qui a généré le plus de traces physiques dans Paris, des traces qui ont de plus été sanctuarisées dès le moment de leur création, dans un processus de patrimonialisation immédiate. Ce processus se manifeste par la réalisation d'un programme ambitieux d'hommages publics pensé et mis en œuvre par la Résistance parisienne, au pouvoir au sein des institutions provisoires, au gouvernement, mais également en tant que formations politiques organisées. Toutefois, cet épisode de cristallisation de la Libération trouve ses racines dans la période clandestine. Une partie importante du martyrologe de la Résistance, est créé sous l'Occupation et Paris, en plus d'être la ville de l'insurrection, est présentée comme la capitale de la Résistance et la ville des 75 000 fusillés<sup>1</sup>. Les hommages publics sont le reflet de cette histoire et la période insurrectionnelle ajoute une strate sans forcément effacer ce qui précède<sup>2</sup>. Cet article dresse quelques pistes quant à la mise en place de ce programme, avant de s'intéresser à une de ces manifestations les plus visibles : les plaques commémoratives apposées dans l'espace public parisien.

## La Résistance clandestine et ses morts, premiers discrets hommages publics

L'hommage aux « patriotes fusillés » est le principal travail mémoriel de la Résistance clandestine. La politique des otages, mise en place par l'occupant après les premières exécutions de soldats par des groupes de résistants armés (issus des Jeunesses Communistes essentiellement) à l'été 1941, a provoqué l'émoi de la population, entretenu par la Résistance qui s'est faite l'écho de ces exactions dans la presse clandestine et par la radio de Londres, contribuant à l'émergence de figures de martyrs. Les principales sont, et ce jusqu'à la fin de l'occupation, mais avec parfois des variantes régionales, Gabriel Péri, rédacteur en Chef de l'Humanité, fusillé le 15 décembre 1941 (en tant qu'otage) et Honoré d'Estienne d'Orves, agent de la France Libre, fusillé le 29 août 1941 (condamné à mort en mai pour espionnage, mais fusillé comme otage). Ces deux figures, mais également celle de Guy Môquet, et plus généralement les otages fusillés à Châteaubriant et Nantes le 22 octobre 1941, sont rapidement présentés comme des martyrs et célébrés comme tels.

Toutefois, pour la Résistance, clandestine par essence, la pratique de l'hommage public pose problème, l'espace public étant interdit. La Résistance utilise trois modalités d'expression pour répondre à cette apparente contradiction. La presse clandestine, surtout la presse clandestine

---

<sup>1</sup> MRN/7/Association des Familles de fusillés, 1945

<sup>2</sup> Le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire marque plus clairement une rupture, même si le terme générique, et donc abusif, de « fusillés » demeure pour un temps celui employé pour toutes les victimes résistantes.

communiste, cite très régulièrement les noms des martyrs, insistant sur leur jeune âge, leur mérite, leur appartenance au mouvement ouvrier et à la Résistance. La figure de Guy Môquet, le « benjamin de Châteaubriant »<sup>3</sup>, fils de député communiste, membre de la Jeunesse communiste du 17<sup>e</sup> arrondissement et âgé de 17 ans au moment de son exécution, est particulièrement mise en avant, citée dans les manchettes des journaux clandestins et des portraits sont également diffusés. Un deuxième type d'hommage, plus public, détourne le sens de certains affichages publics de l'Occupant. Les affiches produites par la Wehrmacht pour annoncer les exécutions d'otages sont utilisées comme support mémoriel, bien qu'il soit formellement interdit de les lacérer ou d'écrire dessus. Certaines affiches, en particulier *L'Affiche Rouge*, jouent le rôle de lieu de mémoire, au pied desquelles des fleurs sont déposés, des macarons ou des bandes de papier sont parfois ajoutés sur l'affiche même, telle que la mention « morts pour la France ». Enfin, dans certains cas, plus rares, la Résistance organisée prépare des actions d'hommages publics. À Paris a ainsi lieu une initiative concertée d'affichage public tournée vers la commémoration, pour le 11 novembre 1943<sup>4</sup>, qui est la première manifestation publique coordonnée par le Comité Parisien de la Libération nouvellement créé. Une note<sup>5</sup> est diffusée à tous les mouvements parisiens qui insiste sur le caractère très symbolique de cette journée, puisque « pour la première fois toutes les organisations, tous les mouvements et tous les partis unis [la préparent] en commun ». Le document propose classiquement de confectionner des cocardes tricolores avec des inscriptions, des papillons et des affichettes ou encore d'inscrire des mots d'ordres sur les murs. Toutefois, un autre mode d'action est plus original : il est proposé de débaptiser des rues, en priorité celles portant le nom du maréchal Pétain, et de remplacer les plaques par des affiches aux noms des martyrs de la Résistance. Le document cite d'Estienne d'Orves, Gabriel Péri, Pierre Sépard et Guy Môquet, et propose également que ces opérations soient menées dans les quartiers où vivaient ou travaillaient les « patriotes fusillés » en question. Pour la Résistance, dès la période de la clandestinité, l'hommage public le plus évident est le rebaptême des voies, car il répond à un acte lui-même privilégié par l'État français, celui de baptiser des voies du nom de son chef, le maréchal Pétain.

## **La Libération : floraison des hommages spontanés et mise en place du programme**

La période de la Libération logiquement, modifie largement ce schéma notamment avec l'apparition de témoignages très concrets de l'insurrection dans l'espace public, ces témoignages étant ensuite

---

<sup>3</sup> Max Rainat, *Le benjamin de Châteaubriant*, Paris, éditions France d'Abord, coll. « Jeunesse héroïque », n°73, [1945]

<sup>4</sup> Il est à noter qu'à cette même date, des manifestations mémorielles sont organisées ailleurs en France. La plus emblématique est le défilé du Maquis de l'Ain dans les rues d'Oyonnax, avec dépôt de gerbes aux pieds de monuments aux morts de la ville, événement relayé par la presse clandestine (*Bir-Hakeim*, décembre 1943, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8848085>).

<sup>5</sup> Le Comité parisien de la libération à tous les mouvements, organisations et partis groupés dans la résistance, s.d.

rapidement pérennisés. Les premiers témoignages sont les impacts de balles, encore repérable sur certains bâtiments parisiens qui ont échappés, le plus souvent à dessein, à 70 ans de ravalement. Sur une des façades de l'Hôtel de Ville, ces impacts sont même expressément signalés par une plaque, dans une sorte de commémoration à deux niveaux. Là où l'insurrection fait des victimes, l'hommage populaire est immédiat. Les lieux où sont tombés des combattants, et parfois de simples passants, se couvrent d'hommages qualifiés de spontanés par les pouvoirs publics : Une affiche, une inscription sur le mur, une plaque de bois, parfois une simple gerbe de fleurs. Toutefois, les victimes de l'occupation sont également rapidement célébrées. Le premier hommage public qui commémore une victime de la période de l'occupation, et non pas de la libération est le rebaptême du lycée Rollin, avenue Trudaine. Des professeurs profitent de l'insurrection pour renommer le lycée du nom d'un des leurs collègues, Jacques Decour, fusillé par les Allemands le 30 mai 1942. C'est d'abord une simple bache posée sur le fronton du bâtiment, avant que ce changement de nom soit officialisé<sup>6</sup>. La figure du martyr fait le lien entre les événements, permet de montrer que l'on passe du moment de l'action à celui de la commémoration, même si cette figure a une dimension pédagogique évidente : montrer la voie à suivre, le sacrifice nécessaire pour la victoire.

Les hommages spontanés et les hommages officiels ne répondent pas aux mêmes besoins et sont assez différents dans leur forme et dans leur contenu. L'insurrection, pour les institutions résistantes, porte en elle une symbolique liée à la victoire, à la fierté, et moins au deuil ou à la mémoire. Ainsi, pour ces institutions, il y a lieu de distinguer les cérémonies en hommage aux victimes de la Résistance<sup>7</sup> et celles pour les victimes de la libération : les premiers sont des martyrs tandis que les morts au combat sont des exemples<sup>8</sup>. L'hommage public de la Résistance prend d'autres formes car il ne s'agit pas seulement de célébrer la libération mais également la Résistance. Et pour cette dernière, le programme commémoratif doit s'accompagner encore d'un nécessaire exercice de pédagogie, étant donné le caractère clandestin de la lutte résistante. L'insurrection, aussi glorieuse soit-elle, n'est qu'un point final éclatant à quatre ans de lutte qu'il convient d'expliquer, car la population n'en connaît absolument rien, en dehors de ce qu'en ont pu dire les propagandes vichystes et allemandes. La guerre n'étant pas finie, de nouveaux morts de la campagne de France et d'Allemagne sont pleurés et sont l'objet de cérémonies. L'enterrement du colonel Fabien, en janvier 1945 est un moment important pour les pouvoirs parisiens. Ce dernier est mort en Allemagne, en tant que commandant une unité de FFI

---

<sup>6</sup> *Ce Soir*, 20 octobre 1944, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7635435t>

<sup>7</sup> Ici, les cérémonies jouent un rôle important, notamment les cérémonies funéraires. Le père Lachaise est l'un des premiers lieux de célébration de la résistance communiste, avec dès le 8 octobre 1944 une cérémonie en l'honneur d'Henri Barbusse et Paul Vaillant-Couturier, et plus généralement en hommage aux intellectuels morts pour la France. Cette cérémonie inaugure un long cycle, la PC ayant acquis un grand nombre de concessions près du mur des Fédérés.

<sup>8</sup> Un simple exemple, la rentrée des classes de la libération, qui a lieu début octobre dans le département de la Seine, doit faire l'objet d'une leçon spéciale visant à exalter « l'héroïsme des FFI et des Milices patriotiques, (...) un des plus nobles exemples de l'histoire de France »<sup>8</sup> (directive préfectorale).

parisiens combattants aux côtés des alliées. Une cérémonie est organisée par le Comité Parisien de la Libération devant l'Hôtel de ville, avec veillée du corps notamment. Le comité s'empare ensuite de la figure de Fabien pour en faire l'archétype du résistant parisien. C'est le CPL qui est encore à l'origine d'une souscription pour réaliser une sculpture sur sa sépulture au cimetière du Père Lachaise<sup>9</sup>.

Les expositions sont un autre moyen privilégié. Qu'il s'agisse de célébrer la libération de Paris<sup>10</sup>, dans une perspective toutefois de long terme et de patrimonialisation, puisque c'est le musée Carnavalet qui est chargé de l'exposition, de retracer, du point de vue des Alliés, le déroulement de la guerre depuis 1940<sup>11</sup>, ou encore de montrer le travail de la presse et des éditeurs clandestins ou des faussaires<sup>12</sup>, les résistants montent eux-mêmes sous cadre leur histoire.

Ceci dit, le mode principal de l'hommage public, celui qui donne lieu aux manifestations les plus solennelles, est le rebaptême de voies publiques. Le CPL, en compagnie du Conseil national de la Résistance, organise le 22 octobre 1944 un meeting au palais de Chaillot en hommage aux otages de Châteaubriant sur une proposition de l'Association des familles de fusillés<sup>13</sup>. Cette journée est l'occasion de baptiser 18 voies parisiennes du nom de résistants<sup>14</sup>. Les conseillers municipaux fusillés sont honorés, dans leur quartier d'origine. Les autres personnes honorées sont tous parisiens à un titre ou un autre (ils y ont vécu ou travaillé, ils y ont occupé des fonctions politiques), mais ce sont souvent des figures nationales. Deux exceptions toutefois, Léon Jost, créateur d'un réseau d'évasion de prisonniers de guerre à Nantes, et exécuté le 22 octobre 1941 et René Boulanger, syndicaliste picard mort en déportation à Auschwitz le 3 octobre 1942. Parmi ces 18 noms, seulement deux femmes sont honorées, Danielle Casanova et Bertie Albrecht.

Le même type de cérémonies a lieu au même moment dans la plupart des villes de la région parisienne, avec une fois encore une commémoration sur deux plans. Des personnalités locales, parfois peu connues et aujourd'hui oubliées, mais qui ont eu un destin particulièrement tragique, sont honorées aux côtés des figures nationales, déjà célébrées par la Résistance sous l'Occupation. On constate, une dichotomie assumée pour célébrer le combat commun qui écarte finalement les nuances : les deux pôles, voire les deux extrêmes supposés inconciliables figurent l'ensemble. Parmi les figures les plus célébrées figurent Gabriel Péri, rédacteur en chef de *L'Humanité*, fusillé le 15 décembre 1941 et Honoré d'Estienne d'Orves, Français libre, officier de marine, fusillé le 29 août 1941. À Paris, ces deux figures sont placées en symétrie : leur nom est donné aux carrefours qui se trouvent devant les

---

<sup>9</sup> MRN, 14/SAFMOQ/1, Courrier de Mario Roques à Juliette Môquet, sur l'érection d'un monument à la mémoire du colonel Fabien, 12 novembre 1946

<sup>10</sup> La Libération de Paris, Musée Carnavalet, inauguration le 11 novembre 1944

<sup>11</sup> Quatre années de combat pour la Libération, exposition au 42, avenue des champs Élysées, septembre 1944

<sup>12</sup> En particulier l'exposition organisée en 1945 au musée de la guerre par les faussaires du mouvement Défense de la France, notamment Michel Bernstein.

<sup>13</sup> BHdV Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris, n°222 du 4 octobre 1944

<sup>14</sup> La liste complète est annexée à ce document.

deux grandes églises qui entourent la gare Saint-Lazare, Saint-Augustin pour la place Gabriel Péri et la Trinité pour la place d'Estienne d'Orves. Ce choix, qui n'est absolument pas fortuit est repris dans presque toutes les communes de la Seine, voire peut-être dans toute la France. De la même manière, le choix des femmes honorées reproduit ce même schéma, en retenant les deux personnalités mises en exergue par l'Union des Femmes Françaises (UFF), la femme gaulliste et la femme communiste symbolisant l'action de l'ensemble des femmes. Seule nuance, quand une personnalité locale peut se substituer, avec la même symbolique à l'un ou à l'autre, son nom est choisi. C'est le cas à Pantin, où le conseiller général de la circonscription de Pantin, le communiste Jules Auffret, fusillé à Châteaubriant le 22 octobre 1941, est honoré. D'ailleurs, le conseil municipal<sup>15</sup> met explicitement en avant le parallèle avec le poème de Louis Aragon, *La Rose et le Réséda*, qui célèbre l'union des résistants, qu'ils soient communistes ou bien catholiques<sup>16</sup>. Cela étant, pour la population, mais aussi pour les mouvements de résistance et les unités combattantes, l'hommage aux morts de la libération de Paris reste un l'hommage principal, car l'événement a été vécu charnellement et est très profondément ancré dans le territoire urbain. Les deux types d'hommage s'articulent toutefois avec cohérence, car il se dessine assez nettement la séparation entre victimes clandestines et victimes de l'occupation, entre pédagogie nécessaire pour faire connaître la Résistance à la population, et le foisonnement populaire des hommages publics de la Libération de Paris, qui permet aux Parisien de se sentir encore acteurs de l'événement.

Ce foisonnement rend ainsi impossible à la Libération la création d'un monument unique commémorant l'ensemble de la Résistance parisienne, car il amoindrirait le caractère multiple, la diversité des situations qui fait de l'insurrection une constellation d'événements. Pour la plupart des acteurs, la Libération de Paris a été accomplie par la rue (la population parisienne), donc l'hommage à la libération se fait également par et dans la rue, grâce aux plaques commémoratives posées en grande partie par la population. Cette vision sert le propos du gouvernement provisoire et des organisations de la Résistance, car elle permet de signifier que c'est une ville qui s'est libérée, c'est à dire l'ensemble de ses habitants, avec une représentation quasi parfaite de toutes ses structures sociales et économiques. Il faut donc que la commémoration montre cette diversité, ce foisonnement, cet éparpillement même.

Toutefois, un hommage est rendu à l'ensemble de la population parisienne, sous la forme d'une plaque commémorative. Mais ce n'est pas le pouvoir politique résistant qui la décerne, mais il la reçoit, des mains du général Eisenhower, le 8 septembre 1944. Devant le général Koenig et le préfet de la Seine Marcel Flouret, André Tollet, le président du Comité Parisien de la Libération, reçoit des mains

---

<sup>15</sup> AC Pantin, Registre des délibérations 1008 procès verbal de la séance du 15 octobre 1944

<sup>16</sup> C'est dans le recueil (Louis ARAGON, *La Diane française*, Paris, P. Seghers, 1944, 82 p.) que Louis Aragon dédicace ce poème à Honoré d'Estienne d'Orves, Gilbert Dru (ceux qui croyaient au ciel) et à Guy Môquet et Gabriel Péri (ceux qui n'y croyaient pas). Le poème était paru initialement le 11 mars 1943 dans la page littéraire du journal « Le Mot d'ordre de Lyon », dirigée par Stanislas Fumet.

d'Eisenhower le blason du Grand Quartier Général Allié, au cours d'une cérémonie militaire où le commandant en chef des troupes alliées célèbre l'insurrection parisienne, à qui « revient la plus grande part de la gloire d'avoir libéré la capitale »<sup>17</sup>. Ce blason, monté sur un cadre en bois et accompagné d'une inscription mentionnant sa destination, devait être apposé dans un endroit approprié, mais n'a finalement jamais rejoint les murs de la capitale et est aujourd'hui conservé au Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, sans doute remis par André Tollet lui-même, un des fondateurs du musée. Ce dernier voit d'ailleurs cette cérémonie et cette plaque non pas comme la célébration d'une action glorieuse passée, mais bien comme un acte fondateur, « symbole de la fraternité d'armes de vos troupes et de Paris et le ciment en sera les unités FFI sorties des profondeurs du peuple qui entreront avec vos troupes en vainqueurs en Allemagne »<sup>18</sup>.

### **Le cas des plaques commémoratives de Paris.**

Traces fragiles<sup>19</sup>, les plaques commémoratives sont celles qui à la fois échappent en partie au programme officiel, mais qui permettent aussi à chacun de personnaliser une mémoire qui peut parfois un peu trop essentialisée. En 1949<sup>20</sup>, la ville de Paris recense déjà 127 plaques, avec 48 plaques spontanées, et 79 plaques pour lesquelles un accord a été demandé à la Préfecture (Aujourd'hui, on en compte près de 1300). Certaines, on l'a vu, sont apposées suite à une première marque très éphémère, inscription au mur ou affiche. À noter que les hommages spontanés ne se transforment pas nécessairement en plaques commémoratives plus pérennes. Ainsi, à la Cascade du Bois de Boulogne, la simple plaque en bois est remplacée en 1946 par un imposant monument. Les plaques spontanées sont le plus souvent anonymes et, pour une très large part (75 % environ) rendent hommages aux morts de la libération, le plus souvent sur le lieu même du décès. Quelques plaques posées sans autorisation rappellent les lieux d'habitation ou d'activité professionnelle de Résistants morts pendant l'occupation. Parmi celles-ci, on constate l'hommage à trois figures du Parti communiste : l'avocat Georges Pitard, exécuté comme otage en septembre 1941, et France Bloch, fille de Jean-Richard Bloch et nièce d'André Maurois et son mari Frédo Sérazin, qui forment une des figures types du couple de militants communistes, résistants très actifs et victimes de la répression nazie et de la Milice. Il s'agit là d'un point d'intersection avec le programme mémoriel de la Résistance officiel, qu'on peut légitimement considéré comme étant le fait du parti communiste, force politique qui développe une politique massive d'hommages à ses morts. Cette première série de plaques commémoratives spontanées est complétée par un corpus de plaques qui font l'objet d'une demande

---

<sup>17</sup> Claude Roy, *Paris, les heures glorieuses, août 1944: Le CPL prépare et dirige l'insurrection*, Montrouge, impr. de Draeger frères, 1945, p. 105

<sup>18</sup> Discours reproduit dans *L'Humanité*, 9 septembre 1944

<sup>19</sup> Mariana SAUBER, « Traces fragiles. Les plaques commémoratives dans les rues de Paris », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1993, vol. 48, n° 3, p. 715-727.

<sup>20</sup> Commission du Vieux Paris, V7, V18

officielle, dont l'apposition se poursuit très régulièrement jusqu'en à la fin de l'année 1947, avant de connaître une baisse durable, manifestation du nouveau contexte politique et la rupture de l'alliance politique issue de la Résistance en mars 1947 avec le renvoi des ministres communistes du gouvernement. Au cours de cette période, un équilibre entre les morts de l'insurrection et les martyrs de la Résistance se crée progressivement, notamment à partir du milieu de l'année 1946 quand la diversité des engagements résistants est célébré, avec l'insurrection, mais également la célébration de résistants tombés sous l'occupation, ainsi que la première (et la seule dans l'échantillon consulté) plaque commémorative liée à l'extermination des Juifs, avec un dépôt de demande d'une plaque « En souvenir de la déportation des enfants juifs, juillet 1942 », sur le site du Vélodrome d'Hiver. C'est également en 1946 que commencent à être célébrés plus nettement des « figures » de la Résistance et de l'insurrection : Bertie Albrecht, le général Delestraint, Léo Frot, le colonel Rol-Tanguy.

Les pétitionnaires à l'origine des plaques peuvent être soit des particuliers, soit des groupes. Les premiers sont des membres de la famille de la ou les personnes honorées, mais aussi des voisins, voire le propriétaire de l'immeuble. Certains agissent au nom d'un groupe, voire dans l'exercice de leurs fonctions, il s'agit de maires, de policiers ou des présidents d'association de victimes ou de résistants, témoins de l'institutionnalisation rapide de la mémoire de l'action clandestine résistante. L'échantillon des pétitionnaires met en lumière des acteurs de la mémoire parfois exclus des cérémonies officielles et qui trouvent dans les plaques commémoratives un moyen de faire connaître leur action. Certains groupes FFI ont rapidement posé des plaques « non autorisées », mais ce mouvement se poursuit avec des dossiers déposés par des mouvements de résistance tels que le Front national, les FTP, l'Union des femmes françaises, l'OCM ou encore l'amicale du réseau Brutus-Boyer mais également l'Union des Juifs pour la Résistance et l'entraide qui déploie son activité à partir de mars 1947.

Le pouvoir parisien (issu de la Résistance) ne s'intéresse dans un premier temps aux manifestations commémoratives que dans un but de sauvegarde, sans réelle volonté d'encadrement. Le comité Parisien de la Libération, en lien avec les services d'architecture et d'urbanisme et le service de protection historique et esthétique de Paris, envisage ainsi un plan d'ensemble pour les plaques commémoratives de la libération de Paris dès le mois de novembre 1944, par l'intermédiaire de Mario Roques, représentant de l'université au CPL, qui propose de n'apposer « ces plaques commémoratives qu'aux endroits où spontanément la population a marqué sa reconnaissance (fleurs, ex voto, etc...) »<sup>21</sup>. Par la suite, le conseil municipal élu s'empare de la question dans ses dimensions administratives et financières, même si les comités de libération et les mouvements de résistance restent souvent à l'initiative de la pose des plaques. Dès le 20 août 1945, un groupe de conseillers municipaux du 2<sup>e</sup> secteur (représentant l'ensemble de l'éventail politique, de la Fédération Républicaine au Parti

---

<sup>21</sup> Commission du Vieux Paris, V5, Demande de Monsieur Mario Roques, membre du CPL



communiste)<sup>22</sup>, demandent que la ville prenne en charge l'entretien, car les Comités Locaux de Libération qui ont été à l'initiative de ces hommages n'ont pas le budget nécessaire.

Si un décret d'avril 1946 souhaite encadrer les hommages publics et les plaques commémoratives, les organisations issues de la Résistance font encore entendre leur voix, en s'émouvant de l'uniformisation prévue, mais également en demandant que soient ajoutées aux noms des rues portant le nom des résistants des informations biographiques, pour marquer encore plus la dimension mémoriel des plaques de rue<sup>23</sup>. C'est lorsque les comités de libération cessent d'exister ou perdent leur influence que les enjeux politiques liés aux plaques commémoratives sont évoqués au sein de l'administration parisienne<sup>24</sup>, en témoigne un certain nombre de questions de membres du conseil municipal au préfet sur l'entretien de celles-ci et des espaces environnants, questions parfois relayées par la presse. Ainsi *Le Populaire* interpelle en 8 avril 1949 le nouveau président du Conseil municipal, Pierre de Gaulle, sur le fait que les plaques ne soient pas entretenues par les services municipaux : « Il ne faudra quand même pas une loi et des crédits spéciaux de l'Assemblée pour donner deux cents coups de chiffon de temps en temps dans Paris ? »<sup>25</sup>. D'autres mettent en avant, jusqu'à la fin des années 1940, le caractère sensible de l'hommage aux victimes de la répression. Ainsi, la découverte d'une fausse plaque place Martin Nadaud dans le 20<sup>e</sup> arrondissement, au siège d'une soi-disant association d'anciens résistants, les Loups de France, est largement repris et jugé par la presse nationale<sup>26</sup>. Cette affaire est jugée d'autant plus infamante que l'association en question était en fait

---

<sup>22</sup> On peut citer notamment Pierre Rouquès (PC), Frédéric Dupont (Fédération Républicaine, droite), Hubert Lefèvre-Pontalis (gaulliste) ou encore Henri Vergnolle (SFIO).

<sup>23</sup> Proposition du Comité local de libération du 13<sup>e</sup> arrondissement en 1946. En 1946, le gouvernement encadre les pratiques liées aux plaques commémoratives par un décret qui donnent le pouvoir aux préfets pour statuer si une plaque peut ou non être apposée<sup>23</sup>. Les préfets peuvent statuer (sauf pour les « héros de nationalité étrangère », où le ministre doit être saisi). Le décret propose une rédaction : « Mort pour la France, Ici (nom, qualité) est tombé héroïquement à l'âge de 24 ans, le 23 août 1944, à la bataille de la Libération de X ... ». Mais finalement, cette uniformisation n'a pas lieu et le bulletin municipal officiel du 1<sup>er</sup>-2 février 1948 précise les raisons de ce recul : « L'intervention administrative doit s'exercer avec le plus grand tact, eu égard à la spontanéité et à la ferveur patriotique qui ont suscité les hommages ainsi manifestés. C'est par respect pour le caractère même de ces commémorations que l'Administration a écarté tout projet d'uniformiser ou de réglementer strictement l'apposition des plaques dont il s'agit et s'est bornée à éclairer les promoteurs de ses conseils. »

<sup>24</sup> De plus, si les plaques peuvent être éphémères, les lieux de mémoire restent. Ainsi, dans le Bulletin municipal officiel du 1<sup>er</sup> et 2 février 1948, Jaques Debu-Bridel (Membre du CNR) qui rapporte qu'à l'endroit où des soldats américains ont été tués lors du bombardement du 27 août 1944, une plaque a un temps existé et, malgré le fait qu'elle ait été enlevé, « cet emplacement est fréquemment fleuri par les habitants du quartier » (60, rue Monge).

<sup>25</sup> Discrédit municipal, in *Le Populaire*, 8 avril 1949

<sup>26</sup> Cette plaque, posée sans qu'une demande ait été fait à la Préfecture (mais qu'on ne retrouve pas dans le recensement de la Commission du Vieux Paris indique : « Au cinquième étage de cet immeuble naquit en juillet 1940, sous l'égide de patriotes décidés, Lange, dit « Alcyon », et Salvé, dit « Jean des Sylves », le premier mouvement de résistance armée « Les Loups de France », qui, avec son group franco-belge, Italie, espagnol, combattit pour la liberté. Les Loups de France à leurs nombreux morts. »<sup>26</sup>

une sorte d'officine de blanchiments d'anciens collaborateurs et une entreprise de racket, puisque des personnes inquiétées pouvait obtenir, moyennant finances, des certificats de résistance.

Face aux grandes figures de la Résistance et de la Libération, les plaques commémoratives permettent de mettre en avant des anonymes, « les soutiers de la gloire » chers à Pierre Brossolette. De plus, cet hommage n'est pas le fait du pouvoir politique mais est, en tout cas à première vue, la manifestation d'une émotion elle-aussi anonyme, celle de la population. Cette caractéristique donne à ces hommages un caractère moins construit, plus authentique, bien que dernière, on cerne incontestablement ce qui est le fait de la population et ce qui relève des institutions issues de la Résistance, qui y voient un moyen faire connaître leur action, et peut être de gagner en légitimité, ce qui conduit même à des abus. La période de l'immédiat après libération montre en tout cas une cohérence assez forte entre tous les hommages publics, qui répondent à une évidente nécessité sociale en faisant de Paris une incontestable ville de Résistance, une ville digne de sa tradition insurrectionnelle, et ce dans tous ses quartiers.